

Département des Affaires juridiques  
Décision : DAJ2021-159

**LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL  
DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE**

Vu le décret n° 83-975 du 10 novembre 1983 modifié  
relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu le décret du 26 novembre 2018  
portant nomination du président de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

**DECIDE :**

- Article 1 :** Monsieur Damien ROUSSET est nommé Directeur Général Délégué à l'Administration de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale.
- Article 2 :** Délégation de signature est accordée à Monsieur Damien ROUSSET, Directeur Général Délégué, afin de signer, au nom du Président-directeur général de l'Inserm, tous actes et décisions dans la limite de ses attributions.
- Article 3 :** La présente décision prend effet à compter du 7 juillet 2021.

**Le Président-directeur général**



**Dr. Gilles BLOCH**